

## APPEL D'OFFRES

PROJET :	<b># 3190 – AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SACRÉ-COEUR, PRINCEVILLE (028) ET AJOUT D'UN MONTE-PERSONNE.</b>
PROPRIÉTAIRE :	<b>CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS</b> 40, BOUL. DES BOIS-FRANCS NORD VICTORIAVILLE (Québec) G6P 1E5
FIRME D'ARCHITECTES :	<b>ARTEFAC ARCHITECTURE INC.</b> 1500, RUE NOTRE-DAME EST VICTORIAVILLE (Québec) G6P 0B4 Téléphone : 819 350-8805 Courriel : g.caron@artefac-architecture.com Responsable : Mme Gabrielle Caron
FIRME D'INGÉNIEURS :	<b>PLURITEC LTÉE</b> 55, RUE GIROUARD VICTORIAVILLE (Québec) G6P 5T2 Téléphone : 819 260-1882 Courriel : pluritec@pluritec.qc.ca Responsable : M. Steeve Allaire

LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS demande des soumissions visant l'ajout d'un nouveau local de service de garde, de nouveaux bureaux, d'une nouvelle classe de maternelle et d'une nouvelle salle de casiers ainsi que l'ajout d'un monte-personne. De plus, le réaménagement du secrétariat et le remplacement des fenêtres existantes de l'aile A devront être effectués dans les travaux.

Les personnes intéressées doivent se procurer les documents d'appel d'offres par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres SÉAO ([www.seao.ca](http://www.seao.ca)) ou pour la région de Montréal au 514 856-6600 ou pour l'extérieur sans frais au 1 866 669-7326). Une visite des lieux se tiendra le vendredi 11 décembre 2020 à 9 h au 48, rue Saint-Charles, Princeville.

**Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné seront reçues au Centre de services scolaire des Bois-Francs, 40, boul. des Bois-Francs Nord, Victoriaville (Québec) G6P 1E5, jusqu'à 13 h 30, heure en vigueur localement, le 20<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2021 pour être ouvertes publiquement au même endroit le même jour et à la même heure.**

Toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission représentant 10 % du montant total de la soumission émis à l'ordre du Centre de services scolaire des Bois-Francs valide pour une période de 45 jours excluant toutes les taxes applicables, sous forme de chèque visé, de lettre de garantie irrévocable ou de cautionnement de soumission émis par une institution financière sans quoi la soumission sera automatiquement rejetée. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services.

Seuls seront considérés aux fins d'octroi du contrat les entrepreneurs détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q., c. B-1.1). Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission. Un entrepreneur détenant une licence restreinte émise par la Régie du bâtiment du Québec n'est pas admis à présenter une soumission; cette inadmissibilité est applicable également aux sous-traitants du soumissionnaire.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Mme Émilie Bouffard, coordonnatrice de l'équipement au Service des ressources informatiques et matérielles au numéro de téléphone suivant : 819 758-6453, poste 822559.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Donné à Victoriaville, le 7 décembre 2020.

Alain Desruisseaux  
Directeur général